



Tarifs applicables à partir du 1^{er} avril 2017

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

0€	à	50 000€	Forfait	5 000€
50 001€	à	200 000€		7,5%
200 001€	à	250 000€		7%
250 001€	à	300 000€		6,5%
300 001€	à	450 000€		6%
> 450 001€				5,5%

HONORAIRES DE GESTION

Frais de gestion : 8% HT soit 9,60% TTC (dont TVA 20%) des loyers et charges mensuel quittancés, hors garantie des loyers impayés.

Garantie loyers impayés, dégradations immobilières et protection juridique : 3% TTC du montant des loyers et charges mensuel quittancés.

HONORAIRES DE LOCATION

Location d'habitation

A la charge du locataire : TTC

- Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : jusqu'à 8€ /m²

Loi ALUR (24 mars 2014), Décret d'Application 1 août 2014 : plafond hors zone tendue 8€/m²

- Réalisation de l'état des lieux : 3€/m²

Loi ALUR (24 mars 2014), Décret d'Application 1 août 2014 : plafond hors zone tendue 3€/m²

A la charge du propriétaire : TTC

- Entremise et négociation : 10€
- Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 8 € /m².
- Réalisation de l'état des lieux : 3€/m²

Location professionnelle ou commerciale

Honoraires de location : à la charge du locataire, 1 mois de loyer HT

PELOFY Immobilier

15 boulevard Docteur Ferroul – 11 100 NARBONNE

Tél. : 04.68.49.88.80 – Fax. : 04.68.32.57.78 – Email : pelofy-immobilier@club-internet.fr

Carte Professionnelle : 11 06 131 – S.A.R.L. au capital de 7 700€ - n° SIRET : 480 421 239 00017